



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 JUIN 2016**

Commune de Manonville

**Présents** : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick et WODLING Nadine,

**Excusé** : WILLAUME Franck

**DECISIONS DU CONSEIL**

- ✓ Différentes parcelles forestières n'étant pas classées au régime forestier, le conseil décide de les rattacher à la gestion forestière de l'ONF.
- ✓ Le règlement définitif de la salle des Chapelines est fixé, il sera remis et signé à chaque locataire.
- ✓ Le maire est autorisé à signer la tranche conditionnelle n° 2 rue du Berger montant 7 507,50 € HT et la tranche conditionnelles n° 4 rue du Pressoir 13 867,50 € HT au marché EUROVIA de la traversée du village.
- ✓ Les devis de MT Services sont acceptés pour les travaux supplémentaires :
  - empierrement du chemin Sous la Tour
  - arasement du chemin de la Rappe et du chemin Sous la Tour
  - pour un montant total de 1 688,00 € HT
  - fauchage des bords de routes de Minorville et Martincourt pour un montant total de 516,12 € HT.
- ✓ Suite à une panne, le changement du groupe de tonte du tracteur-tondeuse est à remplacer pour un montant prévisionnel de 2 700,00 € HT. La facture sera partagée entre la commune de Noviant aux Prés et celle de Manonville.

## **INFORMATIONS**

**Médiathèque de Tremblecourt** : la médiathèque sera fermée le vendredi 17 et samedi 18 juin 2016.

### **Feux de la Saint Jean du 25 juin** :

- rendez-vous à 8h00 devant chez Gilbert SCHARPF 38, rue St Laurent pour le ramassage du bois,
- rendez-vous à 9h00 à la salle des Chapelines avec toutes les bonnes volontés pour monter le feu,
- rendez-vous à 19h30 avec tous les habitants du village pour prendre l'apéritif offert par la commune puis repas tiré du sac avec barbecue mis à disposition pour les grillades.

**14 Juillet** : la population du village est invitée à l'apéritif du 14 juillet à 11 heures salle des Chapelines, à cette occasion, dictionnaires ou calembres seront remis aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup>.

**Feu d'artifice** : Réservez votre soirée du samedi 16 juillet pour le feu d'artifice organisé par la MJC de Manonville.

**Congés annuels** : le secrétariat de mairie sera fermé du 4 au 22 juillet 2016. Pour toute urgence, s'adresser au maire ou à l'un des adjoints.

**Prochaine réunion du conseil** : le 2 septembre 2016 à 20h30.

Manonville le 7 juin 2016  
Le maire,  
Patrick THIERY